



**CONSEIL PARTICIPATIF DE LA FACULTE DES SCIENCES**

***PROCES-VERBAL***

**de la séance du 21 mars 2013 à 17h15**

**Présents :** D. Buchs, M. Gander, E. Huysecom, J. Lacour, D. Picard, L. Scapozza, A. Williams, P.-A. Chérix, P.-Y. Morgantini, X. Perret, A. Stucky, A. Luscher, F. Bergeron, J. Moser, D. Perret.

**1. Excusés et invités**

Les Profs. Renner et Durrer et Mme Storz sont excusés.

**2. Annonce des divers**

Commission de planification : Ce point sera traité dans les communications du Doyen.

**3. Adoption du procès-verbal du 5 juin 2012**

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité avec remerciements à sa rédactrice, Gaelle.

**4. Communications du Président**

- Le Président annonce que plusieurs points de l'ordre du jour seront traités sous réserve de leur acceptation par le Collège des professeurs. Il s'agit de règlements qui doivent entrer en vigueur pour la prochaine rentrée et ceux-ci doivent encore être validés par le Rectorat.
- Plusieurs étudiants avaient souhaité que les horaires de la bibliothèque soient revus notamment avant les examens. Depuis janvier 2013, la bibliothèque est ouverte du lundi au vendredi de 8h à 22h et le samedi et dimanche de 9h à 18h. Les étudiants sont satisfaits.
- Le Président indique que ce Conseil compte 2 collaborateurs de l'enseignement et de la recherche et 1 professeur en moins. Il demande aux autres membres de ces 2 corps de bien vouloir proposer des remplaçants. Le Prof. Picard signale que suite à la séance de l'Assemblée qui s'est déroulée le 19 mars 2013, il a été dit qu'il y aurait probablement des élections au mois de mai. Le Président propose donc d'attendre les élections.

**5. Communications du Doyen**

- Commission de planification de la Faculté : Le Doyen explique que cette commission ne s'est pas encore réunie car le travail préparatoire qui doit se faire dans les sections prend plus de temps que prévu. Une réunion sera probablement fixée d'ici quelques semaines.
- Elections : Le Doyen explique que la Faculté des SES va se diviser en 2. Il y aura une HEC et une Faculté des sciences économiques. De ce fait, notre Faculté comptera le plus grand nombre d'étudiants. Nous étions déjà la plus grande faculté au niveau budgétaire. Cette division aura pour conséquence que la révision de la répartition des sièges à l'Assemblée devra être revue, c'est pourquoi il avait été dit qu'il n'y aurait probablement pas d'élections cette année. Les informations rapportées par le Prof. Picard au point précédent sont donc plus récentes.
- Le Service de la communication travaille pour que l'Université soit plus présente sur Facebook et Twitter. Il n'est pas possible pour la Faculté des sciences d'être constamment sur ces réseaux mais le Décanat travaille pour que notre site web soit lisible sur les smartphones et tablettes.
- Le Doyen explique que les évaluations de cours électroniques ne sont pas du tout satisfaisantes. Plusieurs dysfonctionnements ont été relevés et il est probable que l'on revienne à une version papier.
- Le Doyen explique que toutes les sections doivent écrire leurs règlements d'organisation. Ceux-ci seront traités par cette séance au fur et à mesure que nous les recevrons mais ils seront tous envoyés en même temps au Rectorat. De plus, le Règlement d'organisation de la Faculté devra être revu suite à la modification de structure de la Section des sciences de la Terre et de l'environnement et des modifications apportées au Règlement du personnel.

**6. Modification de la structure de la Section des sciences de la Terre et de l'environnement**

*Sous réserve de l'acceptation du Collège des professeurs du 25.03.2013*

Le Vice-doyen Fontboté présente la modification annexée à l'ordre du jour de la présente séance.

Soumise au vote, la modification est acceptée à l'unanimité 15 oui, 0 non.

#### **7. Règlement d'organisation du Département d'informatique**

Le Prof. Buchs présente le règlement annexé à l'ordre du jour de la présente séance.

Soumis au vote, le règlement est accepté à l'unanimité 15 oui, 0 non.

#### **8. Règlement d'organisation de la Section de chimie et biochimie**

Le Président explique que ce règlement a déjà été discuté lors d'une précédente séance, mais le Rectorat a demandé qu'il soit sous le même format que celui de la biologie.

Soumis au vote, le règlement est accepté à l'unanimité 15 oui, 0 non.

#### **9. Règlement d'organisation de la Section de physique**

*Sous réserve de l'acceptation du Collège des professeurs du 25.03.2013*

Art. 1 : il n'est pas nécessaire de préciser que le Groupe MaNEP dépend du Département de physique de la matière condensée étant donné qu'il va disparaître. Il faudrait également corriger le point d) comme suit : Département de physique appliquée (GAP). Le Président va informer la Section de ces changements.

Soumis au vote sous réserve de ces modifications, le règlement est accepté à l'unanimité 15 oui, 0 non.

#### **10. Règlement général de la Faculté**

Le Président présente l'exposé des motifs annexé à l'ordre du jour de la présente séance.

Une discussion s'engage sur le point des cours à options.

Soumis au vote, le règlement est accepté à l'unanimité 15 oui, 0 non.

#### **11. Modification du règlement du Doctorat ès sciences, mention bioinformatique**

Le Prof. Buchs présente les modifications annexées à l'ordre du jour de la présente séance.

Soumise au vote, la modification est acceptée à l'unanimité 15 oui, 0 non.

#### **12. Transfert du Master en archéologie préhistorique de la Section de biologie vers la Faculté des sciences**

*Sous réserve de l'acceptation du Collège des professeurs du 25.03.2013*

Le Prof. Huysecom présente l'exposé des motifs annexé à l'ordre du jour de la présente séance.

Art.B8 quinquies : il faudrait ajouter après charge d'enseignement « titulaire d'un doctorat ».

Soumis au vote, le transfert est accepté à l'unanimité 15 oui, 0 non.

#### **13. Proposition de création d'un Certificat de formation continue en pharmacie clinique**

Le Prof. Scapozza présente l'exposé des motifs annexé à l'ordre du jour de la présente séance.

Il est demandé si les étudiants de Grenoble viendront à Genève ou vice-versa. Le Prof. Scapozza explique qu'il y aura les 2 cas en fonction du module qu'ils choisiront. Les frais de déplacement seront pris en charge

par le certificat (frais d'inscription).

Soumise au vote, la proposition est acceptée à l'unanimité 15 oui, 0 non.

#### **14. Proposition de suppression du MAS en physique**

Le Président présente l'exposé des motifs annexé à l'ordre du jour de la présente séance.

M. Stucky trouve qu'il est dérangeant de dire que personne ne s'est inscrit depuis plusieurs années alors que ce MAS n'est pas proposé aux étudiants, la plupart ne savent pas ce que c'est, et qu'un nouveau MAS pourrait être créé. Dans ce cas, pourquoi ne pas le modifier. Le Doyen explique que le Rectorat a demandé de mettre ce titre en valeur, mais la Section ne le trouve pas convaincant car il ne répond plus aux critères d'un MAS, c'est pourquoi la Section propose sa suppression.

Cette explication ne convainc pas M. Stucky et le Doyen propose que le Président de la Section vienne expliquer cette suppression.

Ce point est donc reporté à la séance du 29 mai 2013.

#### **15. Proposition de modifier le plan d'études du CERG-C**

*Sous réserve de l'acceptation du Collège des professeurs du 25.03.2013*

Le Président présente l'exposé des motifs annexé à l'ordre du jour de la présente séance.

Art. D6 septies : la date d'entrée en vigueur n'est pas juste. Il est proposé de contacter la Prof. Bonadonna afin qu'elle communique la bonne date.

Soumise au vote, la proposition est acceptée à l'unanimité 15 oui, 0 non.

#### **16. Proposition de modification du règlement et plan d'études du Master en géologie**

*Sous réserve de l'acceptation du Collège des professeurs du 25.03.2013*

Le Président présente l'exposé des motifs annexé à l'ordre du jour de la présente séance.

Art. 10 al. 2. : Mme Moser explique que les étudiants ne peuvent pas se retirer des examens même si notre Faculté accepte les retraits pour nos étudiants et pour les examens que nous organisons. Le Vice-doyen Fontboté répond que cette remarque a toujours existé et qu'étant donné que ce règlement est commun avec Lausanne, il faudrait laisser cette remarque.

Soumise au vote, la proposition est acceptée à l'unanimité 15 oui, 0 non.

#### **17. Proposition de modification du règlement et plan d'études du Master en sciences de l'environnement**

*Sous réserve de l'acceptation du Collège des professeurs du 25.03.2013*

Le Président présente l'exposé des motifs annexé à l'ordre du jour de la présente séance.

Soumise au vote, la proposition est acceptée à l'unanimité 15 oui, 0 non.

#### **18. Divers**

- Mme Moser souhaiterait attirer l'attention des personnes en charge de corriger les règlements dans les sections. Il faut faire attention aux étudiants qui sont inscrits sous un ancien règlement, car les nouveaux règlements abrogent les anciens. Cela pose des problèmes au niveau des crédits pour des cours qui n'existent plus dans le nouveau règlement ou pour le nombre de tentatives. M. Chérix se rappelle que ce point avait été discuté lors du passage des licence/maîtrise aux bachelor/master. Il avait été décidé que les étudiants inscrits sous un ancien règlement devaient finir sous ce même règlement. Un contrat est passé avec l'étudiant dans ce sens. Le Vice-Doyen Gander pense que cette façon de faire va poser des problèmes car cette année, il sera possible d'arrondir les notes au quart de point. Le Doyen prend note de la remarque de Mme Moser et la transmettra lors d'un Conseil décanal.

Le Prof. Picard pense qu'il serait préférable d'avoir l'avis du Service juridique sur cette question.

- Le Président propose que les membres réfléchissent à des suggestions d'améliorations de ce Conseil qu'il transmettra à son successeur.
- Le Vice-doyen Lacour rappelle que la Bibliothèque sera fermée du 8 au 14 juillet 2013 pour nettoyage et désherbage.

Alan WILLIAMS, Président